

Sans entendre la réponse, il pénétra dans le salon. Les deux acolytes lui emboîtèrent le pas.

La pauvre femme voyant que toute tentative dilatoire devenait inutile, se décida à satisfaire le brigadier de la sûreté. Mais auparavant, elle jeta cet ordre à la servante :

Mary-Anne, faites manger les enfants. Monsieur et moi nous déjeunerons plus tard, quand nous aurons terminé avec ces messieurs.

Une fois la porte du salon refermée, elle demanda à Thomas Merle d'une voix qui implorait :

— Mon Dieu ! Que se passe-t-il ? J'ai peur.

Le policier hocha la tête. On devinait en lui une immense pitié pour la malheureuse femme dont il allait d'un mot briser la destinée.

Quelqu'accoutumé qu'il fût par profession aux vilénies humaines, aux rancœurs, aux drames sombres, aux désespoirs, on devinait l'ombre d'une larme sous sa rude paupière.

— Il s'agit, articula-t-il, de choses de la plus haute gravité. Je suis vraiment peiné, madame, d'être chargé... mais je m'expliquerai en présence de votre mari. Où le trouverai-je ?

Elle lui montra la chambre à coucher.

L'agent se tourna vers ses hommes ;

— Restez là en faction vous autres et ne laissez sortir personne.

Et il pénétra dans la chambre suivi de madame Delorme.

Le caissier se tenait, debout près de son bureau, une main dans la poche de son veston, l'autre crispée sur une poignée de lettres qu'il venait de tirer de tiroirs. Il avait le visage horriblement pâle.

Le brigadier Merle se campa entre la fenêtre et le bureau de manière à couper toute retraite de ce côté, tandis que dans le salon ses deux agents barraient la porte.

Le caissier balbutia :

— Que me voulez-vous ?

Merle lui présenta une liasse de billets de banque et demanda :

— Reconnaissez-vous ces papiers ?

L'autre devint livide. Ses lèvres con-

tractées ne laissaient échapper que des sons inintelligibles.

— Je vais vous rafraîchir la mémoire, reprit l'agent de police. Ces billets de banque que le parquet a fait saisir aux guichets du Crédit Lyonnais portent le même numéro que ceux volés à madame Letellier, votre belle-mère. Il y en a dix de mille francs chacun. Ils ont été donnés en paiement à cet établissement de crédit par un notable commerçant que vous connaissez, monsieur Gellinet. Qu'avez-vous à dire sur l'honorabilité de ce dernier ?

— Rien, articula le caissier.

— Interrogé par moi, monsieur Gellinet a déclaré tenir ces billets de la maison Falempin. Est-ce vrai ?

— Je l'ignore.

— Vous êtes le caissier de ces messieurs ; toutes les sorties et rentrées de fonds s'opèrent par vos mains. A ce titre, vous devez savoir d'où proviennent ces dix billets de banque.

Monsieur Delorme garda le silence.

— Ce n'est pas tout. Dans le coffre-fort confié à votre garde et dont M. Falempin aîné a la double clé, nous avons perquisitionné, ce matin, avant votre arrivée. On a découvert vingt autres billets semblables, adroitement dissimulés ça et là au milieu de liasses épinglées. Pouvez-vous m'expliquer quelle main criminelle a éparpillé ainsi ces billets accusateurs ?

Le caissier paraissait atterré.

— Vous, vous seul êtes responsable, continua l'impitoyable policier ; à moins de rejeter la chose sur le compte de votre patron. Vous jouez aux courses ; vous faites des dépenses en ville. Pour subvenir à vos prodigalités, vous puisiez à pleines mains dans le coffre-fort Falempin. Pour masquer vos détournements, pour rembourser les sommes soustraites, vous avez volé votre malheureuse belle-mère après l'avoir assassinée. Est-ce la vérité ? Répondez. Vous ne dites mot. Il suffit. Votre silence est un aveu formel. Ferdinand Delorme, au nom de la loi je vous arrête.

Madame Delorme qui avait tout entendu, poussa un sourd gémissement de détresse.

Thomas Merle posa sur l'épaule du caissier